
Communiqué de presse

04/06/2025

Développement des énergies renouvelables

La FNCCR et la FedEpl s'associent pour renforcer le rôle des Entreprises publiques locales (Epl) et lancent un observatoire des Epl d'énergies renouvelables

Dans un contexte de transition énergétique accélérée et de mobilisation croissante des territoires en faveur des énergies renouvelables et du développement durable, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) annoncent la signature d'une convention de partenariat stratégique.

Depuis quelques années, le déploiement de solutions locales de développement des énergies renouvelables à l'initiative des collectivités s'est accéléré. Principalement sous forme de Sociétés d'économie mixte (Sem), elles peuvent aussi prendre la forme de Sociétés publiques locales (Spl) ou de Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp). Les motivations des collectivités pour ces outils de coopération permettant de les associer à d'autres partenaires et notamment aux citoyens sont connues : agilité et rapidité d'action, maîtrise des aspects économiques et environnementaux des projets, retombées économiques optimisées, participation active à la transition énergétique. Avec le renforcement des objectifs de lutte contre le changement climatique, l'appropriation de ces Entreprises publiques locales par les acteurs des territoires et la massification de leur recours pour concrétiser les nombreux projets de production d'énergies renouvelables seront cruciales dans les prochaines années. Accroître la solidité et la visibilité de ces mouvements d'appropriation et de maîtrise locale est essentiel.

Cette convention s'inscrit dans la volonté partagée des deux organisations de favoriser les synergies et les mutualisations autour des problématiques liées au développement des Epl engagées dans la production d'énergies renouvelables. **Richard Chamaret**, président de Territoire d'énergie Mayenne, co-président du Conseil d'administration des Sem et administrateur de la FNCCR, et **Alain Leboeuf**, président du département de la Vendée, président de la Commission transition énergétique et administrateur de la FedEpl, s'en sont d'ailleurs félicités à l'occasion de leur rencontre en marge du lancement ce mercredi 4 juin 2025 du Réseau des Epl d'énergies renouvelables par la FedEpl et la Banque des Territoires. Pour ces deux élus, « ces entreprises, ancrées localement, jouent un rôle de plus en plus central dans l'évolution du mix énergétique français », conformément aux ambitions portées par les politiques publiques nationales.

Trois objectifs majeurs structurent ce partenariat :

- **Défendre et porter des positions communes** en faveur de la croissance des Epl investies dans le développement des énergies renouvelables ;
- **Structurer un Observatoire des Epl de production d'énergies renouvelables**, fruit d'un travail commun entre la FNCCR et la FedEpl et d'un partage de données et d'expertises ;
- **Organiser des événements conjoints** pour valoriser les initiatives territoriales, favoriser l'échange de bonnes pratiques et renforcer les coopérations entre les acteurs publics locaux.

En unissant leurs forces, la FNCCR et la FedEpl entendent contribuer activement à la structuration et à la reconnaissance des Epl comme des acteurs clés de la transition énergétique en France, ainsi qu'à l'assouplissement de leurs conditions d'intervention.

Contacts presse :

FedEpl

Violaine Hacke, attachée de presse - 06 28 47 53 55 - violainehacke@gmail.com

Cécile Consigny, chargée de communication - 01 53 32 22 07 - c.consigny@lesepl.fr

FNCCR

Jennifer Pilon, chargée de communication – 06 18 88 00 83 - j.pilon@fnccr.asso.fr

A propos des Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 442 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe.

Toutes les infos sur lesepl.fr -   

A propos de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble près de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale et dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

Toutes les infos sur fnccr.fr -   